

STUDENT ABONNEMENT LILLE FLANDRES

STUDENT ABONNEMENT MAUBEUGE

STUDENT ABONNEMENT AULNOYE-AYMERIES

Pour le voyageur régulier

- ⊙ 1^{ère} classe
- ⊙ 2^{ème} classe
- ⊙ Combinable avec TEC/De Lijn
- ⊙ 1, 3 ou 12 mois

OÙ L'UTILISER ?

• STUDENT ABONNEMENT LILLE FLANDRES via Blandain- frontière/Tourcoing-frontière :

Pour des voyages au départ de Tournai, Froyennes, Kortrijk et Zone* Mouscron (Mouscron et Herseaux) à destination de Lille Flandres (ainsi que les gares françaises : Baisieux, Ascq, Annapes, Pont de Bois, Hellemmes, Lezennes, Croix Wasquehal, Croix L'Allumette, Roubaix, Tourcoing) et vice versa.

Ta gare de départ ou de destination est toujours celle desservant ton école ou lieu de stage.

• STUDENT ABONNEMENT MAUBEUGE via Jeumont-frontière :

Pour des voyages au départ de la Zone Charleroi à destination de Maubeuge et vice versa, Ta gare de départ ou de destination est toujours celle desservant ton école ou lieu de stage, et tu voyages toujours via le point frontière* Jeumont-frontière.

• STUDENT ABONNEMENT AULNOYE-AYMERIES via Quévy-frontière:

Pour les voyages au départ de la Zone Mons à destination de Aulnoye-Aymeries et vice versa. Ta gare de départ ou de destination est toujours celle desservant ton école ou lieu de stage, et tu voyages toujours via le point frontière* Quévy-frontière.

Si ton STUDENT ABONNEMENT est combiné avec un abonnement TEC (moyennant paiement d'un supplément), tu pourras voyager sur le réseau TEC dans les conditions définies par la Société de transport* régional. Les conditions d'utilisation sont disponibles sur www.letec.be.

Si ton STUDENT ABONNEMENT LILLE FLANDRES, émis au départ ou à destination de Kortrijk ou Zone* Mouscron, est combiné avec un abonnement De Lijn (moyennant paiement d'un supplément), tu pourras voyager sur le réseau De Lijn dans les conditions définies par la Société de transport* régional. Les conditions d'utilisation sont disponibles sur www.delijn.be.

POUR QUI ?

Pour tous les étudiants de moins de 26 ans qui effectuent la navette:

- soit :
de/vers leur établissement scolaire ou lieu de stage (y compris pour les doctorants, étudiants dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou en stage),
- soit :
de/vers l'établissement agréé « IFAPME » (Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises), et « Centrum voor volwassenonderwijs SYNTRA Vlaanderen » afin d'y suivre une formation d'insertion professionnelle.



Attention !

Pour pouvoir bénéficier d'un STUDENT ABONNEMENT, tu ne peux pas percevoir de revenus professionnels ou de remplacement, ni d'allocation du FOREM, d'ACTIRIS, VDAB ou être établi pour ton propre compte. Les jeunes qui suivent une formation dans l'enseignement pour adultes ou une formation (obligatoire ou non) du VDAB, ACTIRIS ou FOREM, sont également exclus.

Si tu effectues un job d'étudiant, tu seras en possession d'un autre titre de transport que d'un STUDENT ABONNEMENT.

SUR QUEL SUPPORT ?

Ton STUDENT ABONNEMENT est chargé sur ta carte MOBIB* personnelle valable émise par la SNCB, TEC, STIB ou De Lijn. Tu reçois également un ticket de validation papier pour le contrôle sur le réseau étranger.

OÙ L'ACHETER ?**Demande d'un nouveau STUDENT ABONNEMENT**

Lors de l'achat de ton premier abonnement, rends-toi au guichet d'une gare belge uniquement. Munis-toi d'une pièce d'identité* valable et de ta Carte MOBIB* personnelle si tu en possèdes déjà une. Sans carte MOBIB*, tu peux t'en procurer une nouvelle au guichet moyennant paiement du droit de confection*.

Tu peux acheter ton premier abonnement maximum 31 jours à l'avance.

Si tu as 18 ans ou plus, une attestation scolaire valable est également requise. Pour cela, deux possibilités:

- Soit tu complètes tes données sur cette [attestation scolaire](#) (modèle SNCB) et tu la fais signer par la direction de ton école.
- Soit ton école te fournit sa propre attestation scolaire (digitale ou non) confirmant que tu es bien inscrit pour une période donnée. Dans ce cas, l'attestation scolaire (modèle SNCB) doit également être signée pour indiquer que tu ne disposes d'aucun revenu.

Remarques :

- Tu peux aussi demander un STUDENT ABONNEMENT pour te rendre à ton lieu de stage. Si tu as 18 ans ou plus, tu as également besoin d'une attestation valable de ton établissement scolaire. Cette attestation, signée par la direction de ton école, mentionnera l'adresse de ton lieu de stage.
- Si l'établissement scolaire / lieu du stage est situé en France, tu demandes ton abonnement au guichet d'une gare française en remettant ton attestation scolaire française. Si l'établissement scolaire / lieu du stage est situé en Belgique, tu demandes ton STUDENT ABONNEMENT au guichet d'une gare belge en remettant ton attestation scolaire belge.
- La validité de ton abonnement lié à la Carte MOBIB est limitée à 1 an.
- Si ton attestation scolaire mentionne uniquement l'année académique (p.ex. 2020 – 2021), elle est valable jusqu'au 31/08 inclus. Un nouveau STUDENT ABONNEMENT sur ta Carte MOBIB pourra donc être émis au guichet jusqu'au 31/08 inclus, pour maximum 1 an. Passé cette date, tu auras besoin d'une attestation pour la nouvelle année scolaire. Si ton attestation spécifie des dates précises de début et de fin d'année académique (p.ex. 16/09/2020 - 15/09/2021), elle est valable jusqu' à la date de fin mentionnée. Un nouveau STUDENT ABONNEMENT sur ta Carte MOBIB pourra donc être émis au guichet jusqu'au 15/09/2021 (dans l'exemple donné) pour maximum 1 an. Passé cette date, tu auras besoin d'une attestation pour la nouvelle année scolaire.
- Tu peux également combiner ton STUDENT ABONNEMENT avec la Société de Transport Régional* TEC (communique les noms exacts des arrêts TEC de ton parcours) et la Société de Transport Régional De Lijn (pour Lille Flandres, au départ/destination de Kortrijk et Zone* Mouscron).

Prolonger ton STUDENT ABONNEMENT :

Tu peux renouveler ton abonnement :

- maximum 31 jours à l'avance aux automates de vente ou au guichet d'une gare* belge.
- via le site [sncb.be](#) (via ton compte "My SNCB") de 31 jours à 10 jours à l'avance (ton ticket de validation papier sera envoyé par courrier).

*voir [Lexique](#)



La période de validité du ticket de validation peut commencer à n'importe quelle date. L'interruption entre 2 périodes de validité est autorisée.

La date de fin de ta validation peut tomber maximum 1 mois après la date d'échéance de ton STUDENT ABONNEMENT.

Lors de ton achat, tu recevras toujours une preuve de paiement reprenant les caractéristiques de ton titre de transport que nous te recommandons de conserver. Toutefois, cette preuve ne vaut pas titre de transport.

Attention ! Si tu as 18 ans ou plus, une nouvelle attestation scolaire est chaque fois nécessaire pour prolonger ton STUDENT ABONNEMENT. Dans ce cas, tu peux uniquement prolonger ton abonnement :

- au guichet d'une gare* belge ;
- via le site [sncb.be](https://www.sncb.be) (via ton compte 'My SNCB') : choisis l'abonnement que tu souhaites prolonger et télécharge ton attestation scolaire.

Si tu as remis une nouvelle attestation scolaire pour l'année scolaire à venir, tu peux à chaque fois prolonger ton STUDENT ABONNEMENT pendant cette année-là, sans nouvelle attestation. Lorsque l'année est terminée, tu as besoin d'une nouvelle attestation scolaire pour prolonger ton abonnement.

COMMENT L'UTILISER ?

- Sans validation en cours, ton STUDENT ABONNEMENT n'est pas valable.
- Ton STUDENT ABONNEMENT est valable pour un nombre illimité de voyages via le point frontière concerné (exception pour Lille Flandres : tu choisis l'un des 2 points frontière via lequel tu souhaites voyager), sur le trajet* et dans la classe choisie pendant la période de validité choisie. Tu peux commencer, interrompre* ou terminer ton voyage dans n'importe quelle gare* belge située sur ton itinéraire le plus court en kilomètres (pour Lille Flandres, également sur le réseau SNCF).
- Durant la période de validité de ton abonnement, tu peux rejoindre ta gare de destination via l'itinéraire le plus court en kilomètres ou via un itinéraire alternatif*, mais toujours via Jeumont-frontière ou Quévy-frontière, selon ton abonnement. Exception pour Lille Flandres : tu choisis via quel point frontière tu souhaites voyager, soit Blandain-frontière ou Tourcoing-frontière.
- Tu ne peux pas t'éloigner de ta gare de départ pour y repasser ensuite ni dépasser ta gare de destination pour y revenir sans être en possession d'un titre de transport qui couvre ce trajet sur le réseau belge*.
- Si ta gare de départ et/ou de destination fait partie d'une Zone*, tu peux circuler librement à l'intérieur de la zone, sans en sortir, durant toute la période de validité de ton abonnement.
- Tu peux voyager jusqu'à l'interruption de nuit* du service des trains.

A QUEL PRIX ?

- Le prix de ton abonnement est calculé sur base de l'itinéraire le plus court en kilomètres entre ta gare de départ et de destination, via le point frontière* correspondant à ta destination (prix du trajet SNCB + prix du trajet SNCF).
Le prix Le prix du trajet sur le réseau belge est calculé sur base du nombre de kilomètres jusqu'au point frontière concerné, en fonction du trajet kilométrique le plus court. A ce prix est ajouté le forfait pour le réseau français.
- La distance minimale tarifée* est de 3 km. sur le réseau* belge.
- Le prix varie en fonction de ta classe de voyage et de la durée de ta validation (1, 3 ou 12 mois).
- Si tu souhaites combiner ton STUDENT ABONNEMENT avec TEC ou De Lijn, le prix forfaitaire du supplément régional (maximum 1 supplément) s'ajoute au prix du STUDENT ABONNEMENT de la gamme transfrontalière concernée. Voir « Tarifs* ».

Supplément De Lijn : deux forfaits existent en fonction de ton âge : un forfait jusqu'à 24 ans inclus et un forfait à partir de 25 ans à moins de 26 ans. Si tu combines le supplément à un STUDENT ABONNEMENT, tu bénéficies d'une réduction

*voir [Lexique](#)



supplémentaire sur le forfait.

Supplément TEC : trois forfaits existent en fonction de ton âge : un forfait de 12 à 17 ans, un forfait de 18 à 24 ans et un forfait à partir de 25 ans jusqu' à moins de 26 ans. En combinant le supplément à un STUDENT ABONNEMENT, tu bénéficies d'une réduction supplémentaire sur le forfait si tu as moins de 25 ans.

Sais-tu que chez certaines sociétés régionales, ton statut (Intervention Majorée, Familles Nombreuses) et/ou ton âge peu(ven)t te faire bénéficier de tarifs privilégiés ? Consultez www.delijn.be ou www.letec.be pour en savoir plus.

DETERIORATION, PERTE OU VOL DE TON ABONNEMENT?

Voir fiches « Carte MOBIB » et « Support papier ».

ET LE REMBOURSEMENT ?

- Le remboursement de ton STUDENT ABONNEMENT est effectué au guichet d'une gare* belge de ton choix. La date de ta demande de remboursement sera prise en considération pour l'application des règles de remboursement décrites ci-dessous.

Le remboursement avec effet rétroactif n'est pas accepté, sauf en cas de maladie avec sortie interdite (certificat médical nécessaire). Dans ce cas, la demande doit être transmise au Service clientèle de la SNCB :

SNCB Marketing & Sales
Service Clientèle
10-14 bureau B-MS.1424
Avenue de la Porte de Hal, 40
1060 Bruxelles

- Ton STUDENT ABONNEMENT complètement inutilisé est intégralement remboursable au guichet d'une gare belge* :
 - jusqu'à la veille de la date de début de validité de celui-ci lorsque tu l'as acquis à l'avance;
 - ou le jour même, endéans les 30 minutes à partir de l'heure d'achat à l'automate ou au guichet.
- Lorsque tu résilies ton abonnement en cours de validité, le montant remboursable par la SNCB dépend du nombre de mois utilisés. Un mois entamé est considéré comme utilisé, un STUDENT ABONNEMENT d'1 mois n'est donc pas remboursable.

Pour les abonnements de 3 ou 12 mois, le tableau ci-dessous reprend les pourcentages retenus sur le prix du STUDENT ABONNEMENT en fonction du nombre de mois utilisés. Le remboursement s'effectue au guichet, déduction faite des frais administratifs*.

Nombre de mois utilisés	1	2	3	4	5	6	7	8-12
Abonnement annuel	30%	40%	50%	60%	70%	80%	90%	100%
Abonnement trimestriel	40%	70%	100%	x	x	x	x	x

- Tu ne peux prétendre à aucun remboursement ni indemnité en cas de changement dans le service des trains.
- Si tu disposes d'un abonnement 1^{er} classe, en l'absence de voiture de première classe ou de voiture de 1^{er} classe déclassée (sur le réseau belge), tu as droit à un remboursement. Demande à l'accompagnateur de train une attestation que tu enverras au Service Clientèle dans les 14 jours calendrier, date du voyage incluse. Le remboursement est calculé en divisant la différence de prix des deux classes de ton abonnement, par le double des jours calendrier de la période de validité de ton abonnement.
- En cas d'erreur dans la détermination du prix, le trop-perçu doit être remboursé par la SNCB, le moins-perçu est à verser à la SNCB, et ce avec effet rétroactif d'un an.
- Un abonnement acheté avec un bon d'échange ne donne lieu à aucun remboursement.

*voir [Lexique](#)



- Les modalités de remboursement ainsi que les frais administratifs* et pourcentages d'application sont ceux à la date de l'achat de la validation.
- Le remboursement doit être demandé par toi-même ou une personne mandatée. Dans les deux cas, la personne qui introduira la demande devra s'identifier à l'aide d'une pièce d'identité* valable, directement consultable par le personnel habilité de la SNCB.

Si tu as 18 ans ou plus et que tu as prolongé ton STUDENT ABONNEMENT en ligne, mais il s'avère après quelques jours que l'attestation scolaire que tu as envoyée n'était pas correcte. Dans ce cas, tu bénéficies également d'un remboursement. Le montant total de ta validation t'est remboursé avant le début de ta période de validation. Durant la période de validation, des frais administratifs* sont facturés.

PUIS-JE CHANGER LE TRAJET, LA CLASSE OU LE TYPE DE MON ABONNEMENT ?

- Oui, tu peux modifier ou échanger ton STUDENT ABONNEMENT, durant sa période de validité à condition qu'il n'y ait pas d'interruption entre les périodes de validation et moyennant le paiement des frais administratifs*. Tu peux également changer de type d'abonnement selon les conditions susmentionnées.
- Dans ce cas, un montant sera déduit du prix de ton nouvel abonnement. Ce montant est calculé au prorata du nombre de jours de validité entre la date de l'échange ou de la modification et la date de fin de validité du STUDENT ABONNEMENT que tu veux modifier. Tu ne paieras ainsi que la différence entre le montant dû pour ton nouvel abonnement et le montant à te rembourser.

COMMENT PASSER DE 2^{ème} EN 1^{ère} CLASSE ?

- Tu es déjà en possession d'un STUDENT ABONNEMENT LILLE FLANDRES, MAUBEUGE ou AULNOYE-AYMERIES valable en 2^{ème} classe.
- Si tu décides de voyager en permanence en première classe, tu peux changer, au guichet, la classe du ticket de validation de ton STUDENT ABONNEMENT ou acheter une nouvelle validation en 1^{ère} classe.
- Accéder ponctuellement en 1^{ère} classe : pas d'application.

QUE PERMET MON ABONNEMENT ?

• PUIS-JE INTERROMPRE MON VOYAGE ?

Tu peux interrompre* ton voyage dans n'importe quel(le) gare* ou point d'arrêt* situé(e) sur l'itinéraire le plus court en kilomètres sur le réseau belge (pour Lille Flandres : également sur le réseau SNCF).

• PUIS-JE CHANGER DE DESTINATION LORS DU VOYAGE ?

Non, pas autorisé.

• PUIS-JE UTILISER 2 TITRES DE TRANSPORT CONSÉCUTIFS ?

Le STUDENT ABONNEMENT LILLE FLANDRES, MAUBEUGE ou AULNOYE-AYMERIES ne peut pas être combiné avec un titre de transport du service intérieur que ce soit sur le réseau belge ou TER Hauts-de-France.

• D'AUTRES AVANTAGES ?

Tu peux bénéficier d'un tarif* avantageux aux parkings gérés par [B-Parking](#).

A partir de 18 ans et moins de 26 ans et muni de ton STUDENT ABONNEMENT valable, jusqu'à 4 enfants de moins de 12 ans peuvent t'accompagner gratuitement.

